



Ordonnance de télécom CRTC 2011-5

Version PDF

Ottawa, le 6 janvier 2011

Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante. Aucune observation relativement à la demande n'a été reçue. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	244	le 29 novembre 2010	le 1 ^{er} mars 2011

Secrétaire général